



# SNUDI-FO

## Syndicat du Val-de-Marne

### 6 mai, grève et manifestation au Ministère des enseignants du Val-de-Marne : réponse inacceptable du Ministre qui se décharge sur le Rectorat, la DSDEN et les collectivités territoriales

Jeudi 6 mai, malgré une pluie battante, à l'appel des syndicats du 94 SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT et SUD, les enseignants des écoles du Val-de-Marne ont manifesté au Ministère de l'Education Nationale aux cris de « *Blanquer, ça suffit, on veut des vaccins, du gel, des masques qui protègent* » ou encore « *Les remplacements c'est maintenant ! Blanquer, tout de suite, recrutez !* ».

Après plusieurs tergiversations, le Ministère a finalement refusé de recevoir la délégation des organisations syndicales du Val-de-Marne, mandatée sur la plateforme de revendications<sup>1</sup> qui fait l'unité de tous les collègues. Les représentants du Ministre ont renvoyé aux autorités locales de l'Education Nationale (Rectorat de Créteil et Direction académique), la responsabilité d'apporter des réponses à chacune de ces revendications précises, comme s'il s'agissait d'un problème de répartition des moyens.

Le Ministre tente ainsi de se décharger de ses responsabilités concernant les vaccins, les remplacements, les recrutements, les masques, la protection, les conditions de travail des personnels et les mesures sanitaires indispensables.

Pourtant, c'est le Ministre et les mesures qu'il a prises depuis le début de la crise sanitaire, en particulier le refus de protéger réellement les personnels et de procéder à des recrutements exceptionnels, qui conduisent les écoles de notre département au chaos actuel avec des centaines de classes chaque jour sans enseignant et les élèves renvoyés à la maison (ce qui a pour conséquences de remettre en cause le droit à l'instruction des enfants, d'interdire aux parents de professions dites prioritaires (médecins, infirmiers, ..) de pouvoir travailler et de menacer l'emploi de certains parents,...).

<sup>1</sup> Voici la liste des revendications adressées au Ministère lors de la demande d'audience, sur lesquelles ont été mandatées les 4 syndicats SNUDI-FO 94, SNUipp-FSU 94, SUD Education 94 et CGT Educ'action 94 :

- La priorité d'accès à la vaccination pour l'ensemble des personnels volontaires, tout de suite !
- La mise en œuvre d'un plan de recrutements massifs et immédiats d'enseignants pour assurer le remplacement systématique des personnels malades ou en ASA et l'allègement significatif des effectifs des classes, avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves.
- La prolongation des contrats jusqu'à la fin de l'année et la titularisation de tous les enseignants contractuels recrutés.
- La fourniture gratuite de masques chirurgicaux par l'Education nationale en nombre suffisant pour personnels (3 masques chirurgicaux de type 2 par jour) et élèves (2 masques pédiatriques minimum, 3 pour les enfants inscrits au périscolaire), ainsi que de masques FFP2 pour tous les personnels vulnérables en activité.
- La définition des cas contacts identique à celle en vigueur dans le reste de la société pour personnels et élèves et la fermeture d'une école dès que celle-ci est un cluster avéré (trois personnes positives) ainsi que la mise en œuvre effective, comme prévu par les textes, des mesures par les IEN sans attendre la décision de l'ARS qui arrive bien souvent trop tard.
- La mise en place effective de tests gratuits systématiques dans tous les établissements scolaires, sur temps de travail, pour tous, élèves comme enseignants et agents territoriaux, pris en charge totalement par des personnels de santé qualifiés (aussi bien le travail administratif de recensement que les tests eux-mêmes) avec communication aux écoles des résultats anonymés par classe.
- Le renforcement de l'aération des locaux et de la purification de l'air (notamment par l'installation de capteurs de CO2 ou de purificateurs d'air dans les cantines).
- Un réel allègement des tâches des directrices-teurs qui doivent pouvoir se concentrer sur la gestion de la crise sanitaire, en repoussant notamment à l'année prochaine les projets d'école (alors que les équipes ne peuvent actuellement pas se réunir), ainsi que les enquêtes PEAC ou E3D.
- La réquisition de locaux partout où il y a besoin de salles pour alléger ou dédoubler tout en maintenant toutes les heures de classe pour tous les élèves.
- Entretien et désinfection des locaux donc plan d'urgence de recrutement de personnels territoriaux supplémentaires.
- Recrutement immédiat d'infirmières et de médecins de l'Éducation nationale fonctionnaires d'Etat.

S'il est inadmissible que les élèves des enseignants absents soient brassés et répartis dans les autres classes faute de remplaçants (ce qui accroît les risques de contamination), il est tout aussi inadmissible de les renvoyer chez eux ! Alors qu'ils sont totalement responsables de la situation, le Ministre Blanquer et le gouvernement mettent tout en œuvre pour dresser les parents contre les enseignants !

**Face aux décisions ministérielles, exigeons avec les parents :**  
**« Ni brassage, ni renvoi des enfants à la maison, nous voulons des recrutements d'enseignants tout de suite, et des remplaçants systématiquement ! »**

Car si, quelques jours avant la grève, a été confirmée la prolongation des contractuels jusqu'au 6 juillet - répondant partiellement à l'une des revendications - personne ne peut raisonnablement croire qu'une enveloppe d'une trentaine d'enseignants contractuels supplémentaires (information donnée par une IEN) suffira à répondre aux besoins urgents et conséquents du département (plus de 400 classes non remplacées quotidiennement fin mars) ! **La seule issue possible est donc plus que jamais le recrutement massif et immédiat d'enseignants afin de pallier toutes les absences et permettre l'accueil de tous les élèves !**

**Des animateurs municipaux payés par l'Education Nationale ...  
... pour remplacer les enseignants !!!**

Pire ! Ce désengagement de l'Etat d'assurer sa mission régaliennne d'éducation s'accompagne déjà, dans plusieurs communes de Seine-Saint-Denis (Epinay-sur-Seine, Romainville, Saint-Denis), de [la mise en place d'accueils municipaux à destination des élèves non scolarisés faute de remplaçants](#). Ces accueils, sont assurés par des animateurs ... qui sont rémunérés par l'Education nationale<sup>2</sup> !!!

Ainsi le même Ministre Blanquer qui, depuis un an, s'obstine à refuser tout recrutement supplémentaire dans le cadre du statut et qui a interdit tout recrutement d'enseignant stagiaire supplémentaire sur la liste complémentaire depuis des mois, décide aujourd'hui de financer le remplacement des enseignants absents par des animateurs municipaux.

Tout le monde comprend qu'il s'appuie sur la dernière décision prise à la veille de la rentrée du 26 avril au nom du non brassage, de ne plus accueillir les enfants des enseignants absents non remplacés. Le Ministre refuse de procéder à des recrutements pour assurer ces remplacements et procède à une nouvelle tentative de mettre en œuvre la territorialisation de l'école, c'est-à-dire le transfert des prérogatives de l'Etat sur les communes et, au bout du compte, la destruction du statut des enseignants et la remise en cause de l'égalité des droits des élèves.

Cette mesure vient après les 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme), activités sous l'égide des municipalités sur le temps scolaire et les décrets Peillon Hamon Blanquer sur les rythmes scolaires avec PEdT que Blanquer a maintenu et renforcé. Le Recteur, lors du CHSCT A du 30 avril, annonçait ainsi que « *des discussions avec les municipalités sont engagées afin d'accueillir les élèves qui ne pourraient être accueillis* ». Le Ministre profite de la situation pour faire avancer ses projets de destruction du statut et de territorialisation de l'Ecole publique !

**Face à cette nouvelle offensive ministérielle contre notre statut d'enseignant fonctionnaire d'Etat et contre l'école publique, le SNUDI-FO 94 appelle les collègues à saisir le syndicat en cas de non remplacement, de tentative de municipalisation et de remise en cause de notre statut.**

**Il invite les collègues à utiliser la lettre aux parents (en l'adaptant à chaque situation) afin de combattre la division orchestrée par le Ministre Blanquer et de rassembler parents et enseignants pour défendre ensemble, dans l'unité, le droit des enfants à l'instruction.**

Créteil le 7 mai 2021

---

<sup>2</sup> Tout le monde comprend que la mise en place du Service Minimum d'Accueil en 2008 par le gouvernement Darcos-Fillon-Sarkozy, qui a été maintenu par tous les gouvernements successifs, vise non seulement à remettre en cause le droit de grève des enseignants, mais à constituer un véritable « cheval de Troie » pour détruire le statut des enseignants en commençant à institutionnaliser l'accueil des élèves par des animateurs, en cas d'absence des enseignants. Aujourd'hui Blanquer tente de généraliser le SMA à tous les non remplacements des enseignants. Rappelons qu'avec ce dispositif les classes des collègues peuvent être utilisées, générant ainsi une confusion totale entre scolaire et périscolaire.